



*Chères Lardiéreines, chers Lardiéreins,*

Le contexte sanitaire lié à la COVID ne nous permettra pas de nous retrouver pour les traditionnels vœux de nouvelle année. Aussi, nous vous proposons ce premier bulletin municipal pour échanger et vous apporter des informations sur l'actualité locale, sans être exhaustifs.

Tout d'abord, le conseil municipal et moi-même vous remercions de la confiance que vous nous avez témoignée, dès le premier tour des élections, en mars 2020. Je souhaite remercier les élus de la précédente mandature pour leur travail et leur engagement, avec une pensée particulière pour Céline et Roger qui nous ont quittés prématurément pendant l'été 2018.

Depuis mi-mars 2020, la pandémie est présente dans le quotidien de tous. Face à cette situation inédite, nous avons géré, à notre niveau, la situation au jour le jour, face à la crise, en fonction des orientations, des décisions des services de l'État, avec solidarité et attention. Et ce, en lien très étroit avec les autorités sanitaires et les professionnels locaux de santé, y compris pour les premières distributions de masques en stock (médecins, pharmacien, autres personnes intervenant dans ces domaines ...). Nos services administratifs et techniques ont toujours fonctionné et je les en remercie.

Nous avons une pensée pour les personnes touchées directement par ce virus qui a malheureusement endeuillé certaines familles de notre commune. Le virus continue à circuler et nous devons être tous très attentifs. Nos efforts individuels et collectifs doivent se poursuivre pour une durée inconnue de nous tous, mais notre avenir en dépend. La vie associative, les festivités, la vie familiale sont limitées malgré quelques moyens de communication par écran ! Notre médiathèque a toujours fonctionné grâce à l'engagement des bénévoles. Des pans d'activités sont à l'arrêt ou très réduits. Cette situation entraîne des conséquences importantes au niveau individuel et collectif mais la solidarité et la volonté permettront de rebondir. La vigilance s'impose à nous tous et c'est grâce à notre action commune que l'horizon s'éclaircira le plus rapidement avec la prudence qui s'impose. L'optimisme, la volonté et l'espoir sont présents pour envisager avec sérénité l'avenir.

Pour la vie communale de 2020, le budget a été voté à l'unanimité en juin sans aucune augmentation des impôts comme depuis de très nombreuses années. Des travaux ont été réalisés en enfouissements et réfections des réseaux (électricité, telecom, eau...), en voiries par l'installation de bacs OM (ordures ménagères) et tri sélectif semi-enterrés au Plan de Lardier - après une première réalisation sur le haut de la commune (pont de la Combe) - par des équipements et travaux divers pour l'école, la garderie et la cantine, remplacement du véhicule, etc ...

Les travaux du jardin du souvenir dans l'enceinte du cimetière sont terminés. Ce lieu est à la disposition des familles de la commune qui le souhaitent.

Plusieurs autres dossiers très importants ont demandé un fort engagement de vos élus pendant cette période. Il s'agit de

- la gestion de l'eau potable (1) (voir détails en fin de l'article),
- la couverture des zones blanches en téléphonie mobile (2) (voir détails en fin d'article),
- les quatre projets de développement de nos acteurs économiques installés sur la commune, le partenariat établi entre les Ballastières de Vitrolles et la commune en vue de planifier les extractions de matériaux sur les 20 prochaines années, (3) (voir détails en fin d'article)
- la mise en place d'un service communal d'aide aux devoirs pour les enfants de l'école.

Concernant le personnel communal, notons le départ, bien mérité, à la retraite d'Yvette VALLON en milieu d'année 2020. Son remplacement est assuré par Amandine dont l'embauche à temps partiel a pu se concrétiser grâce à une collaboration avec nos voisins élus de la commune de Vitrolles.

Au nom des élus municipaux d'hier et d'aujourd'hui et personnellement je souhaite adresser des remerciements très sincères à Yvette pour son engagement et son travail effectué toujours avec passion et compétence, au service des citoyens et de la commune de Lardier et Valença (ne surtout pas oublier Valença si cher à son cœur !).

Dans l'attente de pouvoir nous retrouver autour d'un verre de l'amitié, pour l'une ou l'autre de nos manifestations traditionnelles, je vous souhaite, au nom du conseil municipal, une bonne et heureuse année et que vos projets se réalisent.

Santé et Bonheur pour 2021 qui se présente à nous.

Prenez soin de vous et de vos proches.

Le maire  
Rémi COSTORIER

### **(1) Dossier de l'eau potable**

Mobilisation, actions, persévérance ont porté leurs « fruits ». Notre commune de Lardier et Valença est de nouveau responsable de la gestion de l'eau potable et de l'ensemble de son réseau.

La loi NOTRe de 2015 a prévu, à partir du 1<sup>er</sup> Janvier 2020, le transfert de la gestion de l'eau potable à la communauté d'agglomération Gap.Tallard.Durance, pour toutes les communes en faisant partie. Comme nous vous l'avons souvent indiqué, les élus de Lardier et Valença se sont depuis 2015 fortement mobilisés, dès la création imposée de la communauté d'agglomération en 2017.

Malgré le transfert de la gestion de l'eau potable au 1<sup>er</sup> janvier 2020, et grâce à quelques évolutions législatives en fin d'année 2019, Lardier et Valença ainsi que 11 communes (Gap, Barcillonnette, Vitrolles, Esparron, La Saulce, Lettret, Sigoyer, Claret, Neffes, Pelleautier et La Freissinouse) ont conventionné avec la communauté d'agglomération de Gap.Tallard.Durance pour reprendre la gestion totale de l'eau potable à partir du 8 novembre 2020.

Nous sommes dans l'attente du positionnement définitif des services de l'État et des délais de recours qui en découlent. La situation de ces 2 dernières années a entraîné l'impossibilité de vous envoyer les facturations de la consommation de l'eau et de l'assainissement. Aussi, le conseil municipal, lors de sa réunion du mois de décembre dernier, a décidé de procéder à la facturation de l'eau 2019 (deuxième partie de l'année) ces prochaines semaines. Quant à la facturation de l'année 2020 (consommation année civile), elle vous sera envoyée en juin prochain. Notre employé communal procède actuellement aux relevés de consommation.

### **(2) Projet de couverture des zones blanches en téléphonie mobile sur le haut Lardier**

Les zones hautes des communes de Vitrolles et de Lardier et Valença ont été retenues par l'État, et plus particulièrement le ministère de l'économie, pour réaliser les équipements nécessaires afin de supprimer les zones blanches. Investissements financés intégralement par l'État.

Sous l'autorité de la préfecture et en lien très étroit avec le conseil départemental des Hautes-Alpes, plusieurs réunions se sont tenues ces derniers mois afin de finaliser le site le mieux adapté pour une couverture de téléphonie de qualité.

Le site retenu pour l'installation d'une antenne est une parcelle communale située en rive gauche de la route départementale (ancienne décharge). La parcelle sera louée par bail, le montant de location est en cours de finalisation.

Les travaux pourraient être engagés rapidement. La commune a demandé que l'équipement soit opérationnel en début d'été 2021. Ce délai est confirmé par le maître d'ouvrage.

La commune de Lardier et Valença remercie plus particulièrement le Ministre Joël Giraud, Madame la Préfète et ses services, le Président du Conseil Départemental et nos conseillers départementaux (Rémi Oddou et Patricia Vincent) et les services du département pour cette décision et le financement de cette opération à 100%.

### (3) La vie de nos 2 zones d'activités économiques du plan de Lardier et du Pré de Clare

Les 14 entreprises situées sur notre commune poursuivent leur développement et, pour certaines d'entre elles, réalisent d'importants investissements. Ainsi, les entreprises Bayle, Atelier du Déoule, Figarella, STEF-TFE et le laboratoire Acanthis, procèdent à la mise en place de nouveaux équipements innovants, et parmi les nouveaux bâtiments, de nombreux seront équipés de panneaux photovoltaïques (5 nouveaux permis de construire sont en cours).

L'entreprise Alpes Emballages, dont le gérant Monsieur Rey a succédé à Monsieur Lavenne, poursuit son activité initiale et a procédé à de nombreux renouvellements d'outils de production d'emballages.

L'entreprise Carrières et Ballastières de Vitrolles a signé avec la commune de Lardier deux conventions de partenariat et de fortage (délibérations de décembre 2020) qui permettront de planifier les extractions de matériaux sur le moyen terme (15 à 20 ans). Sur proposition de l'entreprise, parmi les conditions financières des contrats de fortage, à la suite des extractions, l'agriculture biologique sera favorisée par une indemnité complémentaire.

La commune est très attentive à l'activité de nos acteurs économiques et facilite leur développement dans le cadre de ses compétences.

#### *Naissances*

ARTICLAUX Ewen né le 23/05/2020 à Lardier et Valença  
CARILLO Ariane née le 03/01/2020 à Gap  
MICHEL Enaël né le 20/03/2020 à Gap  
SYLVESTRE Romy née 24/04/2020 à Gap

#### **État civil 2020**

#### *Décès*

VIBERT Marc  
PARA Marie Louise née MEYSSONNIER  
MASSÉ Chantal née BAUGARD  
PESCIO Furio

#### Mairie de Lardier

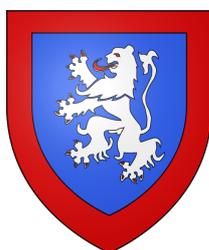
1, Place de la Mairie,  
05110 Lardier et Valença  
Tel : 04 92 54 20 49  
Mail : [mairie.de.lardier@wanadoo.fr](mailto:mairie.de.lardier@wanadoo.fr)  
Site : <https://www.mairie-lardier-valenca.fr/>

#### Horaires secrétariat

Mardi 9h - 12h  
Jeudi 13h30 - 17h  
Vendredi 13h30 - 17h

#### Adresses et téléphones utiles

- Préfecture : 28 rue St Arey 05011 Gap Tel : 04 92 40 48 00
- Pompiers : Chemin de Gandière 05110 La Saulce Tel : 18
- Gendarmerie : Avenue Napoléon 05110 La Saulce Tel : 17
- Samu : 15
- Communauté d'Agglomération Gap.Tallard.Durance  
Campus des 3 fontaines - 2 ancienne route de Veynes  
BP 92 - 05007 GAP cedex Tel :04 92 53 24 24
- École Roger Martin : 4375, route de la Saulce  
Tel : 04 92 54 29 17



*Publication :*  
Mairie de Lardier et Valença  
*Directeur de publication :*  
Rémi Costorier, Maire  
Tel : 04 92 54 20 49  
Mail : [mairie.de.lardier@wanadoo.fr](mailto:mairie.de.lardier@wanadoo.fr)  
*Mise en forme : Y. Boccoz*

